

A detailed map of the commune of Contrières, France, showing various villages and roads. The title 'La Lettre de Contrières' is overlaid on the map. 'La Lettre' is in a large, bold, black serif font, and 'de Contrières' is in a smaller, black cursive font below it.

La Lettre de Contrières

*Lettre d'information du conseil municipal de la commune de Contrières
- n°7 - 4ème trimestre 2010*



L'édito du Maire

Chères Contriéraises, chers Contriérais,

Avec l'arrivée de l'automne tombent les feuilles ! Mais soyez rassurés, si augmentation des impôts, sachez que vos élus vous l'ont épargnée en 2010.

Côté travaux, je suis heureux que notre lotissement des écoles se comble petit à petit grâce à la vente de la parcelle numéro 5 ; je salue l'arrivée de ses propriétaires. Il nous reste une seule parcelle à vendre : avis aux amateurs !

L'année s'écoulant, nous continuons le travail de l'assainissement collectif et la carte communale va être finalisée.

Je suis heureux également d'accueillir notre nouvelle institutrice, Aurélie LAUNAY ainsi que Stéphanie FONTAINE à la cantine.

Je réitère mon mécontentement contre les individus qui nous narguent en continuant de déposer au pied des containers des ordures qui n'ont nullement à y faire ; qu'ils se méfient car c'est un délit et ils seront poursuivis s'ils sont confondus.

Bonne fin d'année à tous,

Le Maire,

Camille MARIE

Un peu de respect autour du point d'apport volontaire, SVP !

Le «point d'apport volontaire», c'est ce que nous appelons couramment les «conteneurs». Chacun peut venir y déposer ses déchets recyclables triés selon leur nature (verre / papier / plastique-métal).

Cette année, nous constatons de manière récurrente des dépôts d'ordures diverses au pied des conteneurs.

Ferraille, cartons divers, vêtements, morceaux de poussettes, cartons de

canettes de bière... (pourquoi à côté du conteneur et pas à l'intérieur ?)...



Nous avons fait réaliser en début d'année un enrobé autour de cette zone afin qu'elle reste propre, pour le confort de chacun d'entre nous. Non, nous n'ajouterons pas une poubelle «ordures ménagères» ou un bac «divers» à côté des conteneurs. Chacun d'entre nous a parfois à jeter des bouteilles plastiques ou cartons n'entrant pas dans les conteneurs, ou des déchets autres. Rappelons qu'il existe pour ces usages des déchetteries. Pour les habitants de notre commune, celles de Hyenville et d'Ouville sont proches, ouvertes fréquemment et permettent de gérer de manière efficace les déchets de chacun. Ce n'est qu'en nous disciplinant les uns les autres que nous pourrions réduire la facture du traitement des déchets.

Vous l'avez compris, nous avons besoin de l'aide de chacun pour maintenir propres les abords des conteneurs et ce n'est, ni à Monsieur le Maire, ni aux riverains de gérer les incivilités de certains.

Le travail des commissions

Assainissement



Individuel

Au mois de mai dernier, 7 installations ont été vidangées et nettoyées par la société SANOR de la Haye-Pesnel. Aucune anomalie n'a été constatée, hormis une dégradation légère de la pouzzolane, il est prévu que la collectivité la renouvelle.



Collectif

Après une période difficile, les travaux du projet d'assainissement collectif ont repris depuis quelques mois. Avec la société SA2E nous avons réalisé le zonage du bourg et repéré quelques difficultés pour certains raccordements au réseau. Pour ces habitations nous avons mis en place des conventions pour servitudes qui seront officialisées par un acte notarié. C'est l'occasion pour nous de remercier ces habitants pour leur compréhension et leur contribution pour l'avancement des travaux.

Quelques points techniques :

- Un poste de relevage sera prévu pour le refoulement des effluents vers la station.
- La station de type phyto-épuration sera entièrement mécanique afin d'éviter des problèmes de fonctionnement.

Le conseil municipal se réunira avec les organismes payeurs et administratifs (Agence de l'eau, Conseil Général, DDTM...) au cours du mois de septembre ou octobre 2011. Dans le cadre du contrat de territoire, la commune sera prioritaire pour prétendre à la subvention du conseil général via la communauté de communes. Si toutes ces conditions sont réunies, les travaux pourront commencer début 2012.

Une réunion d'information à destination des habitants de la commune sera organisée à l'automne.

Travaux et projets pour l'année 2012



En début d'année, le conseil municipal a décidé d'engager des travaux et a demandé différents devis afin de les prévoir au budget. La somme engagée devrait dépasser légèrement les 27 000€ et sera répartie dans les différents projets suivants :

Eglise : depuis quelques années des pigeons logeaient sous la toiture de l'église et y formaient des nids ce qui entraînait des dépôts de fiente dégradant les boiseries. Ils s'introduisaient par les petits orifices situés en partie haute des murs et du clocher. Afin de mettre fin à ces dégradations, des grillages ont été posés par l'entreprise ENEE en début d'année.

Salle de catéchisme : au début de l'année une isolation du plafond a été réalisée par des bénévoles (Georges LETASSEY et Daniel CALIPEL). L'achat des matériaux a été subventionné par le comité des fêtes et le comité de jumelage Bergbieten-Contrières suite à l'organisation de concours de belote. Pour poursuivre cette démarche d'isolation de la salle, des fenêtres double vitrage seront posées au lieu et place de celles actuelles par l'entreprise HOCQUIGNY d'Hérenquerville durant le mois de juillet. Ces travaux, plus importants, seront financés par la commune.

Cantine : suite à des remarques faites à plusieurs reprises des services sanitaires lors de contrôles, la fenêtre au dessus de la porte de l'arrière cuisine sera remplacée par une fenêtre PVC. Cette première fenêtre en bois présente des dégradations importantes dues à des infiltrations d'eaux de pluie. A l'intérieur, l'éveil de la porte d'accès à la cantine en « placo » est détérioré par l'humidité et sera également remplacé par un matériau hydrofuge. Ces travaux seront réalisés cet été pendant les vacances scolaires.

Peinture : en septembre des travaux de peinture seront réalisés sur les grilles et portails du cimetière, le portillon et le portail de la cour de la cantine, le portail du stade afin de combattre la rouille et rafraîchir les couleurs. Dans un souci d'homogénéité, la couleur retenue par le conseil sera la même que celle des lampadaires. L'entreprise retenue est ALLIANCE PEINTURE.

Sentier pédestre du lotissement des écoles : courant octobre la pose de bordures ciment pour délimiter le sentier et la réalisation d'un goudron bicouche seront réalisés par l'entreprise LEHODEY. Ce choix pour les matériaux est dicté pour un entretien moindre et d'avoir un agencement plus durable. Les accotements seront plantés de différentes variétés avec et sans fleurs pour rendre le cadre plus agréable. Ce travail paysager sera réalisé avant la fin de l'année par l'entreprise GARDIN-THUILLET.

Informations du CCAS

RSA (Revenu de Solidarité Active)

Depuis le 1^{er} septembre 2010 les jeunes âgés d'au moins 18 ans et de moins de 25 ans peuvent bénéficier du Revenu Solidarité Active.

Les conditions :

- Ne pas avoir d'enfant à charge, ni de grossesse en cours
- Avoir exercé une activité professionnelle préalable à la demande :
- Les demandeurs doivent avoir exercé l'équivalent d'une activité professionnelle à temps plein d'au moins 2 ans, soit 3 214 heures.
- Les étudiants en activité sont reconnus "actifs" donc bénéficiaires, si la moyenne mensuelle de leurs revenus est supérieure ou égale à 500 €.



(Source : CAFde la Manche)

Aides financières aux assistant(e)s maternel(le)s

Deux dispositifs sont mis en oeuvre par la CAF de la Manche :

1. Le prêt à l'amélioration de l'habitat

Conditions :

- Etre assistant(e) maternel(e) agréé(e) ou en cours d'agrément.
- Le prêt est accordé pour des travaux effectués dans votre résidence principale qui doit être le lieu d'accueil des enfants.
- Ces travaux doivent contribuer à améliorer l'accueil, la santé ou la sécurité des enfants. Ils transforment le logement afin de permettre l'accueil des enfants en cas de 1^{ère} installation, d'extension de l'agrément ou de son renouvellement.

Montant : Le prêt peut atteindre 80% des dépenses engagées dans la limite de 10 000€.

Prêt à taux 0%, remboursable en 120 mensualités maximum.



2. La prime d'aide à l'installation

L'objectif de cette aide est de faciliter l'achat de matériels de puériculture et de sécurité nécessaire à l'installation des assistantes maternelles. Le montant forfaitaire est de 300 €, il peut être majoré de 200 € en fonction de certains critères.

Conditions :

- Avoir suivi la formation initiale obligatoire avant tout accueil du 1^{er} enfant.
- Avoir au moins 2 mois d'activité
- Signer la charte d'engagement qui prévoit de rester au moins 3 ans dans la profession.

Pour recevoir un dossier de demande, contactez la Caf de la Manche d'Avranches au 02.33.68.65.65

(Source : CAFde la Manche)

Groupe « Solidarité mémoire »



La MSA et le CCAS de Contrières invitent toutes les personnes de plus de 60 ans à assister à la réunion de préparation pour la saison 2010-2011 le jeudi 14 octobre à 10 H salle de catéchisme à Contrières.

Randonnées du jeudi

Comme tous les ans l'office du tourisme de la communauté de communes demande à chaque municipalité du canton d'organiser à tour de rôle une randonnée le jeudi soir durant la saison estivale.

A Contrières, entre 100 et 120 personnes se sont retrouvées sur la place d'Alsace le 22 juillet dernier. Le parcours retenu fut le circuit des Marguerites permettant d'emprunter de petits chemins allant vers les communes de Saussey et Orval. L'organisation était assurée par les conseillers municipaux marcheurs, Mr le Maire nous a présenté le paysage à partir d'un point de vue sur la vallée de la Malfiance. Les chemins empruntés ont permis également de goûter aux cerises sauvages, d'apprécier l'utilité des chemins peu connus. Cette randonnée s'est terminée dans la salle polyvalente par un petit goûter offert par la municipalité. Ce dernier fut très apprécié par les randonneurs puisque de la charcuterie et des gâches accompagnées de confitures étaient servis avec du cidre offert par des particuliers.



22 juillet dernier. chemins allant vers les communes de Saussey et Orval. L'organisation était assurée par les conseillers municipaux marcheurs, Mr le Maire nous a présenté le paysage à partir d'un point de vue sur la vallée de la Malfiance. Les chemins empruntés ont permis également de goûter aux cerises sauvages, d'apprécier l'utilité des chemins peu connus. Cette randonnée s'est terminée dans la salle polyvalente par un petit goûter offert par la municipalité.

Infos pratiques

Inscription sur les listes électorales

Si vous souhaitez vous inscrire sur les listes électorales, veuillez noter que le dernier délai est le 31 décembre. La mairie sera ouverte le vendredi 31 décembre de 10 h à 12 h (se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile).

L'idéal étant de ne pas attendre le dernier moment !

AGIROUTE pour une conduite sécurisée

AGIR (Ass. Générale d'Intervenants Retraités) lance une campagne de remise à niveau du code de la route pour les retraités désirant conduire en toute sécurité et le plus longtemps possible.

3 séances d'1h30 vont être proposées, avec un volet « code de la route » et un volet « santé ».

Participation aux frais : 10 € / pers. pour 3 séances.

Renseignements :

- CLIC du Cotaçais (02.33.45.08.39)
- ou AGIRabcd (02.33.45.21.26)

Nombre de places limité. Des bulletins d'inscription sont disponibles en mairie (inscription avant le 12 novembre 2010).

Les séances auront lieu les mardis 16, 23 et 30 novembre 2010 de 14h30 à 16 h00 à Hauteville-sur-Mer.



Ouverture de la mairie

- le mardi : 14 h 30 à 17 h 30
- le vendredi : 9 h 00 à 12 h 00

tél : 02.33.76.61.56

mairie.de.contries@wanadoo.fr

Les manifestations des associations :



Sortie à Disneyland le samedi 16 octobre organisée par le comité des fêtes et offerte aux enfants de la commune



Commémoration de l'armistice du 11 novembre organisée par les anciens combattants



Soirée tartiflette le samedi 13 novembre organisée par le comité de jumelage Bergbieten-Contrières

Marché de Noël organisé par l'association « Vive la cour » le samedi 4 décembre à Treilly



Carte grise

Lorsque vous devez changer de carte grise à l'issue de l'achat d'un véhicule d'occasion déjà immatriculé en France, ce sont désormais les professionnels de l'automobile qui sont compétents.

200 garagistes sont habilités dans la Manche (liste actualisée sur le site www.manche.pref.gouv.fr).



Permanences du Maire et des Adjointes

Octobre

vendredi 1er : Véronique BIDAN
mardi 5 : Pascal LECAUDEY
vendredi 8 : Camille MARIE
mardi 12 : Vincent DOLLEY
vendredi 15 : Véronique BIDAN
mardi 19 : Vincent DOLLEY
vendredi 22 : Camille MARIE
mardi 26 : Pascal LECAUDEY
vendredi 29 : Véronique BIDAN

Novembre

mardi 2 : Pascal LECAUDEY
vendredi 5 : Camille MARIE
mardi 9 : Vincent DOLLEY
vendredi 12 : Véronique BIDAN
mardi 16 : Pascal LECAUDEY
vendredi 19 : Camille MARIE
mardi 23 : Vincent DOLLEY
vendredi 26 : Véronique BIDAN
mardi 30 : Pascal LECAUDEY

Décembre

vendredi 3 : Camille MARIE
mardi 7 : Vincent DOLLEY
vendredi 10 : Véronique BIDAN
mardi 14 : Pascal LECAUDEY
vendredi 17 : Camille MARIE
mardi 21 : Vincent DOLLEY
vendredi 31 : Véronique BIDAN